

## Six pistes à creuser pour emprunter moins cher

NOM DU CREDIT	PROFIL DE L'EMPRUNTEUR	TYPE DE LOGEMENT	CONDITIONS D'ACCES	TAUX	MONTANT MAXIMUM	PARTICULARITE
Le prêt à taux zéro (PTZ)	Primo-accédant en résidence principale + ne pas être propriétaire depuis deux ans	Neuf/Ancien	Selon les ressources, la taille du ménage et le lieu de résidence	0%	Ancien : 29 250 € Nauf : 35 100 €	Ancien : maximum 20% (ou 30%) de l'opération. Neuf : maximum 30 % (40%) de l'opération
Le prêt accession sociale (PAS)	Primo-accédant en résidence principale	Neuf/Ancien	Selon les ressources, la taille et le lieu de résidence	En ligne avec le taux du marché	100% de l'opération	Ouvre droit à l'aide personnalisée au logement (APL)
Le prêt 1% logement	Salarié d'une entreprise d'au moins dix personnes	Neuf */Ancien	Déterminé par l'entreprise	1,50%	Déterminé par l'entreprise	Durée de remboursement : quinze ans maximum. Déterminé par l'entreprise
Le prêt épargne logement	Titulaire d'un PEL (ou d'un CEL)	Neuf/Ancien	Disposer de droits à prêts accumulés sur un PEL ou CEL	PEL : de 4,20% à 6,32% selon les générations CEL de 2,25% à 4,75%	PEL : 92 000€ CEL : 23 000€	Pas de frais de dossier. Cession de droits possibles. Exonération de la taxe de publicité foncière
Le prêt pass-foncier	Primo-accédant en résidence principale	Neuf	Selon les ressources, le lieu de résidence + aide d'une collectivité locale	1ère phase : 1,25% (ou 2,5%) 2ème phase : 4,5%	30% de l'opération et prix de terrain limité de 30 000€ à 50 000€	Acheter un logement entre 2100 et 4100 €/m². TVA à 5,5%
Eco-prêt à taux zéro	Propriétaire d'une résidence principale	Ancien **	Réservé à certains travaux d'économie d'énergie	0%	30 000 €	Un seul eco-PTZ par logement. Durée de remboursement : dix ou quinze

\* L'épargne logement ne finance la résidence secondaire que dans le neuf

\*\* Construit avant 1990

source : Le Monde 10 octobre 2009